



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Solidarité et de la ville
Ministère de la Santé et des Sports

Direction Départementale
Des Affaires Sanitaires
et Sociales du Gard

Nîmes, le **18 FEV. 2010**

Service Santé - Environnement
Dossier suivi par: Marcel Gévaudan
Tél.: 04.66.76.80.10
Fax: 04.66.76.80.09

**Le Directeur Départemental des
Affaires Sanitaires et Sociales**

à

**Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
30 570 SAINT ANDRE DE MAJENCOULES**

OBJET : - Eau destinée à la consommation humaine
- Restrictions d'usage.

Monsieur le Maire,

Le 26 octobre 2009, l'analyse N20091026-19146 a mis en évidence une contamination bactériologique importante sur l'eau produite par la STATION DE LA VIEILLE et alimentant le RESEAU LACOSTE.

Cet événement m'a conduit à prononcer des restrictions d'usage de l'eau destinée à la consommation humaine.

Les non conformités successives démontrent la forte vulnérabilité du(es) captage(s) utilisé(s).

A ma connaissance la station de production, desservant ce réseau, est équipée d'un système permanent de désinfection aux rayons ultra-violet (U.V.).

Les dépassements observés sur les paramètres bactériologiques, démontrent la gestion insuffisante de la station de traitement utilisée.

Afin d'améliorer la situation, il est indispensable de:

- vérifier le bon fonctionnement du système de traitement (filtre et lampe UV),
- vérifier l'état de propreté du réservoir (au moins un nettoyage par an),

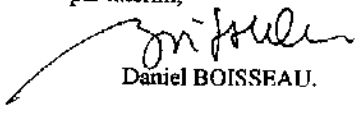
Pour tous les captages d'eau destinée à la consommation humaine qui ne possèderaient pas à ce jour d'autorisation, il convient d'engager, de lancer, ou de mener à terme, la procédure de Déclaration d'Utilité Publique, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique qui prévoit une autorisation de prélèvement, de traitement, de distribution et l'instauration de périmètres de protection.

Je vous demande:

- de me tenir informé des actions que vous prendrez pour améliorer la qualité de l'eau distribuée sur le(s) réseau(x) de distribution,
- de me faire parvenir le message que vous avez adressé aux usagers.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le directeur départemental
des affaires sanitaires et sociales,
par intérim,


Daniel BOISSEAU.